

L'ECHO DE

# HAUTEROUCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

[www.hauteroche39.fr](http://www.hauteroche39.fr)

BULLETIN MUNICIPAL N°15

JUIN 2023



## Sommaire

### Infos générales

Edito du maire	P 2
Budgets	P 3
Travaux et projets	P 4 → 8
Infos diverses	P 9
Fauchage tardif	P 10 → 11
SIVOS	P 12 → 13
École	P 14
SIE	P 15

Carriade

P 16 → 17

APEI

P 18

Vie économique

P 18

### Manifestations

P 19 → 20

### Associations

P 21 → 29

### Divers

P 30 → 31

## Edito du maire

# Chères habitantes et chers habitants de Hauteroche

Nous venons de franchir le cap de mi-mandat et lorsqu'on regarde dans le rétroviseur de la vie on se rend compte que depuis les dernières élections nous avons vécu des périodes difficiles et nous avons été obligés de travailler dans des conditions inhabituelles.

Si l'on se reporte, seulement quelques mois en arrière, on s'aperçoit que, comme souvent, un problème n'est plus ou est moins d'actualité qu'un autre prend le relais. L'année dernière c'était la COVID. Il semble que la pandémie n'est plus si inquiétante et que cette maladie est à ranger au rayon des simples gripes. Ensuite, la guerre en Ukraine a entraîné un festival de hausses de toute nature. Il faut croire que de très nombreux produits viennent de ce pays. On en subit toujours les conséquences, avec une inflation de plus de 6% et plus de 10% pour certains produits. Les augmentations importantes des énergies, en particulier l'électricité, nous obligent à réfléchir à nos locaux, administratifs ou d'habitation et sur leurs performances énergétiques. Nous recherchons toutes les possibilités de réduire notre charge : éclairage public maintenu éteint la nuit, même si ce n'est pas du goût de tous, modification des contrats d'abonnement d'électricité au SIVOS, baisse de la puissance souscrite à la salle polyvalente, audit énergétique des écoles pour rechercher des pistes d'économie. On parle moins des carburants qui ont nettement baissé.

Le printemps a été secoué par de nombreuses manifestations contre les projets du gouvernement concer-

nant l'âge de la retraite. Les décrets sont en cours de publication. Le gouvernement ne reviendra pas sur sa décision.

Après plus d'un mois de pluie, la sécheresse est de nouveau de toutes les conversations et l'eau devient une denrée rare qu'il faut protéger et utiliser économiquement. Avec l'été, ce sera également le feu. Donc, prudence !!

Toutes ces difficultés la commune comme chacun de nous les rencontre, et il faut construire notre budget en en tenant compte.

Je ne vous dirai donc pas, comme certains, qu'il n'y aura pas d'augmentation de nos impôts locaux, qui en fait se résument à la taxe foncière. Les taux communaux et de la communauté de communes ne changeront pas mais les bases changent. Du fait de l'inflation elles sont majorées de 7%. Ce qui veut dire 7% d'augmentation, même sans augmentation des taux, mais de ce fait 20 000 € de recettes supplémentaires pour la commune. Cette somme sera bien nécessaire pour faire face à l'augmentation du coût de tous nos projets.

Dans les pages suivantes, vous pourrez constater que vos conseillers municipaux ne restent pas inactifs et ont travaillé pour réaliser de nombreux travaux et que d'autres sont annoncés pour les prochains mois.

Cependant il est un point qui me préoccupe beaucoup, c'est la recherche de médecins. Malgré les rencontres avec de futurs praticiens, il n'y a pas de concrétisation.

Nous avons des contacts pour la création d'un cabinet dentaire à la

maison de santé. Mais la création d'un tel cabinet est complexe et nécessite des modifications. Il faut tenir compte des incidences du local de radiologie. Nous nous sommes assurés des compétences d'un architecte, d'un économiste et d'un cabinet d'études spécialisé dans l'installation de ce type de locaux. J'espère que chacun comprendra l'importance de ce projet. Si le projet se concrétise, nous aurons un cabinet dentaire et deux grands cabinets médicaux disponibles de 22 m<sup>2</sup> dont l'aménagement final sera réalisé en fonction des souhaits des futurs occupants.

Comme vous le voyez les projets et le travail ne manquent pas. Il faut cependant rester positif et si l'on veut que la commune reste attractive, il faut savoir évoluer et apporter dans nos communes rurales et à nos habitants, le même confort et les mêmes services qu'en zone urbaine.

Heureusement, les vacances arrivent. Et chacun va pouvoir oublier un moment les difficultés du quotidien. Aussi, je vous souhaite de bonnes vacances pour reprendre en grande forme dès septembre.

**Daniel SEGUT**

Maire de HAUTEROCHE



L'Echo de

# HAUTEROCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

Bulletin municipal - N°15 - Juin 2023

• Directeur de la publication :  
Daniel SEGUT, maire de HAUTEROCHE.

• Rédaction : Mairie de HAUTEROCHE.

• Photos : Mairie de HAUTEROCHE.

• Conception et impression : ABM GRAPHIC  
39000 LONS LE SAUNIER.  
Dépôt légal : N°736.

Mairie :  
10 route de Lons - Crançot - 39570 Hauteroche.

# Le budget général 2023

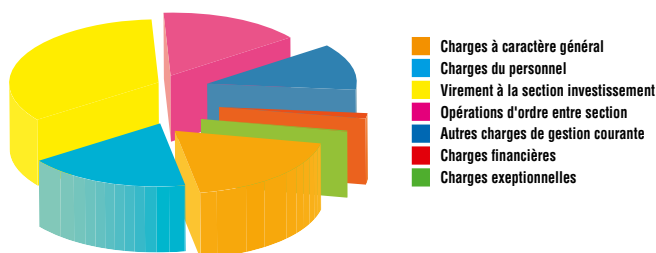
## en quelques chiffres

Vous trouverez ci-après, sous forme d'un résumé, les chiffres principaux (arrondis) qui constituent le budget général de la commune.

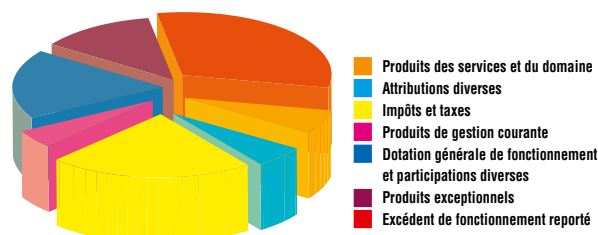
### FONCTIONNEMENT

**le budget s'équilibre en fonctionnement à 1 244 132 €**

Dépenses	
<b>Charges à caractère général</b> : eau, électricité, éclairage public, fournitures administratives et d'équipement, location, contrats divers, affranchissement, etc.	<b>235 658,00</b>
<b>Charges du personnel</b> : employés communaux, cotisations, URSSAFF, ASSEDEC, assurances	<b>223 900,00</b>
<b>Virement à la section investissement</b>	<b>425 000,00</b>
<b>Opérations d'ordre entre sections</b>	<b>191 273,00</b>
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>149 366,00</b>
- Indemnités cotisations et formation des élus	54 100,00
- Service incendie	28 156,00
- SIVOS	60 000,00
- Subventions	7 110,00
<b>Charges financières</b>	<b>17 435,00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>1 500,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 244 132,00</b>



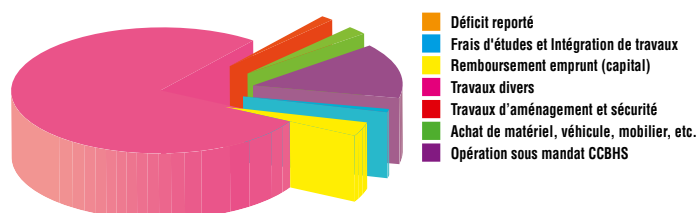
Recettes	
<b>Produits des services et du domaine</b> :	<b>78 750,00</b>
- Vente de bois, affouage	40 000,00
- Remboursements divers	8 000,00
- Redevance d'occupation du domaine public	30 750,00
<b>Attributions diverses</b>	<b>66 523,00</b>
- Compensation CCCBHS	46 896,00
- Autres	19 627,00
<b>Impôts et taxes</b>	<b>279 300,00</b>
<b>Produits de gestion courante</b>	<b>55 930,00</b>
<b>Dotation générale de fonctionnement et participations diverses</b>	<b>224 500,00</b>
<b>Produits exceptionnels - Ventes diverses</b>	<b>154 500,00</b>
<b>Excédent antérieur reporté</b>	<b>384 629,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 244 132,00</b>



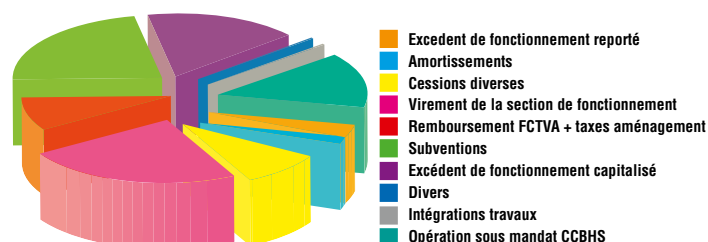
### INVESTISSEMENT

**le budget s'équilibre en investissement à 1 783 698 €**

Dépenses	
<b>Déficit reporté</b>	<b>0,00</b>
<b>Frais d'études et Intégration de travaux</b>	<b>19 290,00</b>
<b>Remboursement emprunt (capital)</b>	<b>63 373,00</b>
<b>Travaux divers</b> :	<b>63 373,00</b>
- Cimetière, bois, réseaux,	37 150,00
- Bâtiments	540 000,00
- Voirie	89 500,00
- Agencement terrains (aires jeux, zone activités)	178 503,00
- Travaux réseaux électricité	317 007,00
- Provisions pour travaux	225 000,00
<b>Travaux d'aménagement et sécurité</b>	<b>26 000,00</b>
<b>Achat de matériel, véhicule, mobilier, etc.</b>	<b>37 875,00</b>
<b>Opération sous mandat CCBHS</b>	<b>250 000,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 783 698,00</b>



Recettes	
<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>61 443,00</b>
<b>Amortissements</b>	<b>37 274,00</b>
<b>Cessions diverses</b>	<b>154 000,00</b>
<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>425 000,00</b>
<b>Remboursement FCTVA + taxes aménagement</b>	<b>150 053,00</b>
<b>Subventions</b>	<b>396 301,00</b>
<b>Excédent de fonctionnement capitalisé</b>	<b>300 000,00</b>
<b>Divers</b>	<b>6 490,00</b>
<b>Intégrations travaux</b>	<b>3 137,00</b>
<b>Opération sous mandat CCBHS</b>	<b>250 000,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 783 698,00</b>



**Le budget peut être consulté en mairie où toutes les explications et les détails peuvent vous être donnés.**



# Alimentation électrique

## Réseaux secs

**Notre politique d'enfouissement des réseaux secs se poursuit.**

### Granges-sur-Baume :



Pour faciliter l'organisation de diverses manifestations au lieu-dit « La Mille », il était nécessaire de prolonger le réseau électrique sur une centaine de mètres environ. Les travaux se sont déroulés fin mai 2023 avec pose de coffret en bordure de propriété. Les différentes associations utilisatrices du terrain étaient contraintes de louer des groupes électrogènes de fortes puissances, pour subvenir aux besoins des différents matériels (friteuses, stand, orchestre, chapiteaux) et pour un silence retrouvé. Coût des travaux 4 982 €  
Il conviendra, dès la fin des travaux à Mirebel, de se positionner auprès du SIDEC pour l'effacement des réseaux à Granges-sur-Baume et de les provisionner budgétairement pour une réalisation en 2025.

### Crançot :



- ◆ ALSH - Centre de loisirs  
Réalisation d'un nouveau raccordement électrique avec pose d'un nouveau compteur côté « Grande Rue », pour profiter du bouclier tarifaire « tarif bleu ». Le centre de loisirs était jusqu' alors en groupement avec les écoles en contrat « tarif jaune ». Avec l'augmentation substantielle et inattendue de cette énergie, ces travaux permettent une économie sur le long terme.



- ◆ Rue de la Carrière  
Le déplacement d'un candélabre existant était nécessaire pour la création d'un nouveau parking-micro-crèche afin d'utiliser le terrain de façon optimum et fonctionnelle.



- ◆ Rue de la Liade  
Une armoire « fibre optique » a trouvé place à l'intersection de la route de la Marre et de la rue de la Liade, sur un terrain communal. Après étude, ce lieu a été retenu car une chambre télécom souterraine sur le réseau existant est nécessaire pour le raccordement et la distribution de la fibre, sur tout le village. De couleur vert foncé, cette armoire s'intègre au mieux avec l'environnement proche.  
Coût des travaux : 12 500 € à la charge de la commune



pour 80 000 € de travaux.

### Mirebel :

Un nouvel investissement important sera affecté à Mirebel. Un devis est demandé au SIDEC pour terminer l'enfouissement des réseaux secs « Grande rue », de l'ancien transformateur EDF à la sortie de l'agglomération côté Bonnefontaine. Les départs des rues de la Levée et de la Barette seraient également concernés. Suivant le coût, ces travaux pourraient se réaliser assez rapidement afin que le département reprenne la couche de roulement en enrobé en traversée du village.

Coût des travaux : 282 000 €

## Aire de Jeux

### Mirebel :

Après démolitions complètes des différentes structures, hors norme, existantes, une toute nouvelle aire de jeux a pris place au mois d'avril offrant aux enfants du village de quoi se divertir, s'amuser dans un endroit tranquille et ensoleillé. Un sol souple, confortable et silencieux assure une sécurité optimale aux utilisateurs d'âges différents. Les accompagnants doivent prendre connaissance des consignes de sécurité sur le panneau d'information. Merci de respecter ce lieu propre et de maintenir les structures sans dégradations prématurées.



### Granges-sur-Baume Place des tilleuls :

Comme à Mirebel, un sol souple a trouvé place sous l'aire de jeux existante. Nul doute que cette structure est fortement utilisée et appréciée par les enfants du village. Elle satisfait également ceux des très nombreux touristes tout au long de l'année, notamment lors des manifestations locales, marchés de producteurs...



## Elagage

### Granges-sur-Baume :

Cette année, c'est la place des Tilleuls et la place du village qui ont changé de look. La taille de ces arbres plus que centenaires, leur donnera une seconde vie. Il faut éliminer les branches basses, celles sèches ou dépérissantes, dangereuses en cas de chute. Certains arbres bien rabaissés, d'autres moins, assureront un ombrage maîtrisé pour l'avenir. Faisons confiance à notre spécialiste grimpeur, élagueur. Merci à lui.



## Travaux divers



### Granges-sur-Baume Eaux pluviales :

Une maison légèrement en contre-bas recevait les eaux de ruissellement de la



route de Crançot et de la place « poids public ». La pose de cunettes sur 75 mètres linéaires, en limite de la propriété et raccordées au réseau collectif communal, a permis de gérer ce problème récurrent, soucis permanent pour les riverains. Merci à madame JACQUIN pour l'accueil auprès de l'entreprise et pour l'accord avec la commune.

### Crançot :

Suite à la demande des habitants du quartier « sous l'église », la création d'un passage piéton « route de Vevy » a vu le jour. Démolition du trottoir existant, abaissement des bordures, enrobé et peinture au sol, améliorent désormais la sécurité des piétons de ce quartier et l'accès à l'église pour les diverses cérémonies.



### Mirebel

### Rue de la barette :

Un riverain a cédé à la commune une bande de terrain. A charge de la commune de remonter un petit mur de soutènement avec les pierres du site en nouvelle limite de propriété. Merci à Monsieur Marcel SANTONNA pour cette donation qui a permis l'élargissement de la chaussée et donné de la visibilité dans un virage au cœur de l'agglomération.





# Toujours beaucoup de travaux dans notre commune :

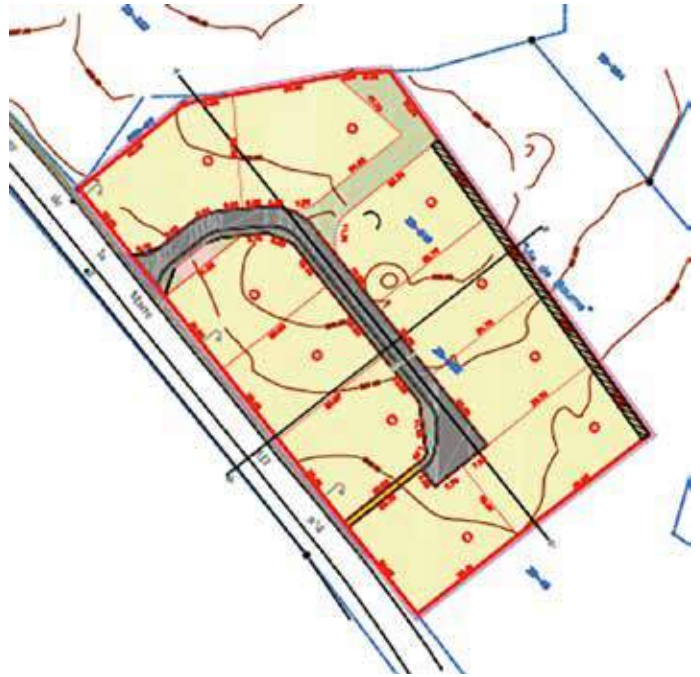
## Lotissement « La Vie de Baume »

Il est situé à la sortie de Crançot en direction de Granges sur Baume, en face du foyer de la Tillette (APEI) et à proximité du futur foyer pour personnes âgées (Ages et Vie).

Le permis d'aménager a été déposé le 30 mai 2023 auprès du service instructeur. Le maître d'œuvre est le cabinet Olivier Colin et associés Géomètres à Champagnole.

Ce petit lotissement compte 10 places à bâtir d'une superficie variable entre 700 et 850 m<sup>2</sup>. On pourra trouver les surfaces un peu petites mais elles nous sont désormais imposées par le Scot du Pays lédonien dont nous faisons partie, qui ne fait qu'appliquer les directives nationales. Les travaux d'aménagement devraient commencer en fin d'année ou au plus tard début 2024. Le nombre de parcelles étant limité, elles devraient se vendre rapidement à un prix comme toujours attractif. Il conviendra de se positionner rapidement.

**Contact : mairie de Hauteroche**  
**Tél. 03 84 48 22 08**  
**mairie@hauteroche39.fr**



## Zone d'activités « La Tillette »

La zone d'activités est située à la sortie de Crançot en direction de Champagnole, en face la Maison du Vigneron.

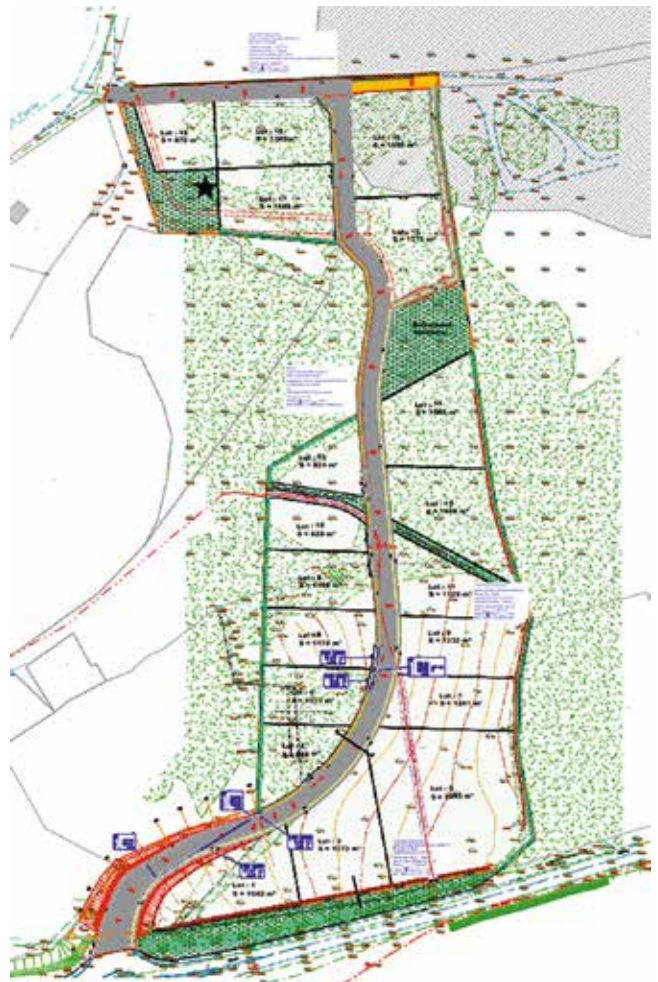
Le maître d'œuvre est le cabinet ABCD, géomètres à Messia-sur-Sorne.

Les zones d'activités sont, de par la loi, de la compétence de la communauté de Bresse Haute Seille. Celle-ci en a délégué la maîtrise d'ouvrage à la commune. La Communauté de Communes remboursera à la commune le montant des travaux, mais la commune participera sous forme d'un fond de concours au profit de la CCBHS.

Le projet avance lentement, car nous avons été confrontés à de nombreux obstacles et aux exigences de certains services : La DDT nous a demandé de déposer un dossier devant la MRAE/DREAL afin de vérifier qu'une enquête environnementale n'est pas nécessaire. Ceci étant acquis, nous avons déposé un dossier de défrichement. Il sera sans doute accordé, mais avec des compensations à prévoir : reboisement de parcelles sur la commune. ENEDIS doit également intervenir en vue du déplacement de la ligne haute tension qui traverse la parcelle. Dans tous les cas les délais sont très longs.

Le projet d'aménagement devrait être déposé fin juin. Il faut compter un délai d'instruction du dossier de 3 mois. Les travaux sont à prévoir fin 2023.

**Contact : mairie de Hauteroche**  
**Tél. 03 84 48 22 08**  
**mairie@hauteroche39.fr**



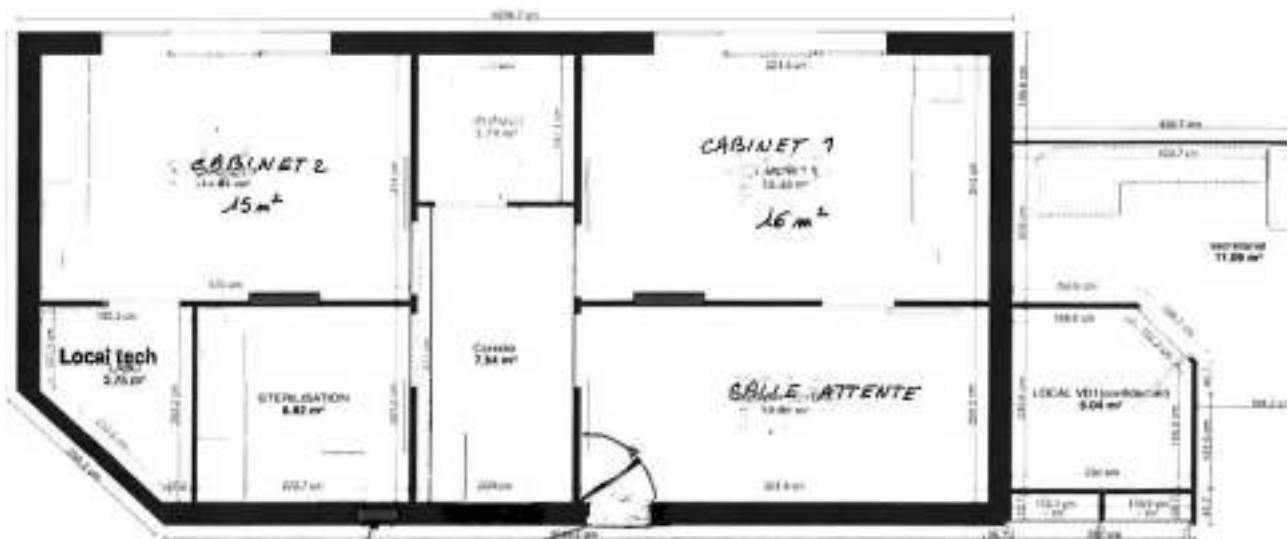
## Projet cabinet dentaire/médecins

Nous avons été sollicités par deux jeunes dentistes souhaitant s'installer à Hauteroche. Je ne pense pas qu'on puisse renoncer à une telle opportunité.

Initialement, nous avons envisagé la construction d'un bâtiment destiné à cet usage. Une estimation a été faite par deux cabinets d'études. Compte tenu de l'inflation et de l'augmentation du coût des matériaux, les prix annoncés (environ 700 000 €) sont parfaitement incompatibles avec une location ou même avec une location-vente. La commune n'est pas en mesure de financer une telle opération.

Aussi, avons-nous réfléchi à une installation dans la maison de santé qui dispose d'une vaste surface inoccupée. Cela nécessite quelques travaux pour une durée de quelques semaines et permettrait d'accueillir le cabinet dentaire à la place des deux cabinets libres et, en restructurant une des salles d'attente et légèrement l'autre, de créer deux nouveaux cabinets médicaux d'une surface d'environ 22 m<sup>2</sup>. Ces cabinets pourront être aménagés et équipés en fonction des demandes des professionnels de santé qui souhaiteront s'installer sur la commune. L'avantage de cette solution est de maintenir des salles d'attente de chaque côté du bâtiment et un accueil pour le cas où de futurs occupants (médecins, dentistes ou autres) souhaiteraient en profiter. La commune est encore en zone ZRR (zone de revitalisation rurale) jusqu'à la fin de l'année, accordant ainsi des avantages fiscaux non négligeables en cas d'installation avant le 31/12/2023.

*Nous souhaitons que chacun réserve le meilleur accueil aux futurs occupants.*



## CHASSE : Projet entente inter ACCA

La commune de Hauteroche est une commune nouvelle issue de la fusion des communes historiques de Crançot, Granges-sur-Baume et Mirebel. Mais il existe toujours 3 ACCA.

Actuellement les bois communaux sont loués aux 3 ACCA avec des tarifs très différents.

Afin de rétablir l'égalité de traitement entre chasseurs de la même commune, le conseil municipal a décidé de louer la forêt communale à une seule entité qui pourra s'appeler « entente » « groupement » « comité » ou tout autre nom à définir.

Après des explications constructives, il semble que les 3 ACCA aient accepté de se constituer en une entente d'ACCA. Leur premier acte sera d'établir un règlement et de répartir le montant de la location de la forêt communale entre chacune d'elle.

Chaque ACCA reste responsable de son territoire et veillera à une chasse respectant toutes les mesures de sécurité.

C'est un premier pas, pour, un jour peut-être, une fusion des 3 ACCA. On peut rêver !!!

## Comité citoyen

Le comité citoyen composé d'élus et d'habitants de la commune s'est réuni les 24 mai et le 8 juin, afin de faire le point sur le projet photovoltaïque à l'ancienne carrière de Crançot. Le projet avait été suspendu dans l'attente de la validation du PLU, puisque celui-ci détermine la zone à retenir en fonction des attentes des personnes publiques associées (en particulier la DDT et le SCOT).

Nous avons rencontré trois promoteurs (TSE-Energy, Gen-sun et Elmy-Energie) qui nous ont exposé leur projet et les incidences financières pour la commune : Taxe Foncière et location de terrain.

Nous avons également rencontré la SEM-ENR, basée dans les locaux du SIDEC, qui nous a présenté son projet avec une participation citoyenne.

D'autres promoteurs nous contactent encore régulièrement. Si nécessaire nous les rencontrerons.

Certaines entreprises que nous avons déjà rencontrées ne souhaitent pas poursuivre pour cause de surface trop réduite et défrichement trop important.

Un compte-rendu sera fait au conseil municipal qui se prononcera sur l'avenir du projet et décidera de la proposition à retenir.



## Projet « Ages et Vie »

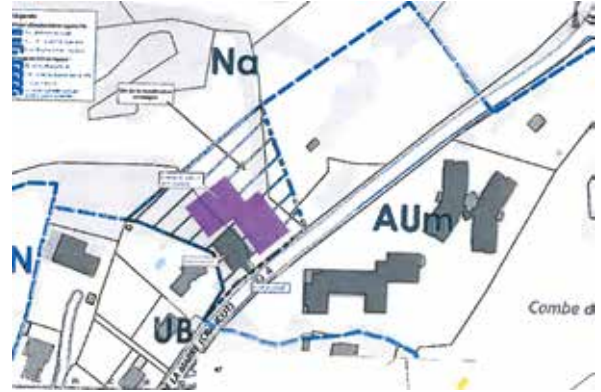
Depuis quelques années, la commune travaillait avec la société « Ages et vie » à l'implantation d'un accueil pour personnes âgées. La commune de Hauteroche avait été pressentie pour sa situation géographique sur le plateau, mais aussi pour son attractivité : commerces de proximité indispensables pour les résidents, médecins, pharmacie et activités diverses.

La vente de la parcelle a été signée le 20 avril 2023 pour un prix de 50 000 €. L'établissement sera situé à la sortie de Crançot en direction de Granges-sur-Baume, en face du foyer de la Tillette, entre les dernières maisons de la commune et le futur lotissement « La Vie de Baume ». Il bénéficiera du réseau d'assainissement qui sera mis en place pour ce lotissement.

Se présentant comme une alternative à l'EHPAD, il comprendra 16 petits logements d'environ 30 m<sup>2</sup> pouvant accueillir 1 à 2 personnes et 3 logements pour le personnel gérant le site.

Une rencontre a eu lieu sur place le 22 mai. Les premiers travaux devraient démarrer le 3 juillet 2023 pour une livraison au 4<sup>ème</sup> trimestre 2024.

### IMPLANTATION DU PROJET « AGES ET VIE »



## Etude Aménagement de Granges-sur-Baume Où en sommes-nous ?

La commune de Hauteroche a engagé une étude d'aménagement pour Granges-sur-Baume. Mme Guyoton (paysagère) a été retenue pour étudier et proposer un schéma des déplacements et stationnements ainsi que la mise en valeur des patrimoines touristiques culturels et environnementaux. Un inventaire a été réalisé et diverses réunions ont été organisées sur site. De nombreuses propositions ont été présentées et débattues. Dernièrement, M. le maire a convié les conseillers municipaux sur place afin de faire découvrir les différents acheminements existants. Il a évoqué les possibles aménagements pour créer des espaces partagés entre piétons, cyclistes, véhicules à moteur et les usagers de la commune. Une dernière réunion se tiendra prochainement. Elle aura pour but d'apporter des données chiffrées qui permettront d'engager les démarches administratives en vue de réaliser les travaux nécessaires à cet aménagement. Bien évidemment, M. le maire présentera prochainement le projet dans sa globalité avec les priorités définies.



## Micro-Crèche

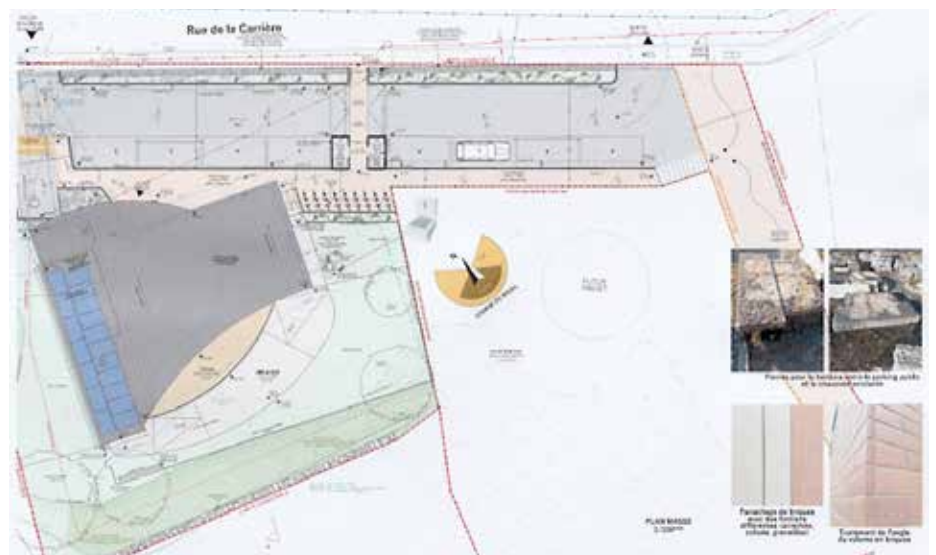
Le projet de micro-crèche arrive en fin d'études et la phase de travaux va débuter.

Le permis de construire a été accordé. L'accessibilité approuvée par les services de l'État et le SDIS.

Les appels d'offres ont été lancés et les offres reçues ont été étudiées par le cabinet d'architecture « Alvéole Architecture » et l'économiste et validées par le conseil municipal du 22 juin. Un lot reste encore à attribuer, aucune entreprise n'avait soumissionné.

Le montant total des travaux est estimé à 810 000 € sur lesquels nous avons obtenu 133 000 € de subvention de la CAF, 175 000 € de l'état (DETR). Nous attendons les réponses à nos demandes de subvention de la région Bourgogne Franche-Comté dans le cadre de l'appel à projet « construction en bois local » et du département et de l'Etat pour le parking.

Ce parking devait servir pour la micro crèche et le futur bâtiment destiné au cabinet dentaire. Celui-ci étant désormais situé, sauf changement encore possible, dans les locaux de la maison de santé, une parcelle se trouve libre et pourra accueillir un autre projet.





# Etat civil

## 1<sup>er</sup> semestre 2023 HAUTEROUCHE

### Naissances

#### ▶ Crançot

Sixtine PAYOT née le 07/01/2023  
de Victor PAYOT et Floriane MOUGET

Naissance sur la commune le 01/04/2023  
Lola MARTINET

(parents habitant Champagnole)

Aglaré PETIT-THEVENOT née le 20/05/2023  
de Anaïs THEVENOT et Aymeric PETIT

#### ▶ Mirebel

Maxence BOLE né le 26/02/2023  
de Alexandre BOLE et Julie MATHIEU

### Mariages

#### ▶ Crançot

BOCQUET Anthony  
et MANZONI Aurélie  
le 10 juin 2023

#### ▶ Mirebel

PARMENTIER Michaël  
et HENNEQUIN Emilie  
le 17 juin 2023



### Décès

#### ▶ Crançot

Jean-Pierre DAMIEN,  
décédé le 07/03/2023, âgé de 78 ans

Paul FEBVRE,  
décédé le 10/03/2023, âgé de 86 ans

Danièle BESSARD,  
décédée le 07/04/2023, âgée de 54 ans

Laurence BOURGEOIS,  
décédée le 14/05/2023, âgée de 55 ans

Germaine LEFEVRE,  
décédée le 22/05/2023, âgée de 83 ans

#### ▶ Granges-Sur-Baume

Mme DETOT épouse BARBIER Marie,  
décédée le 17/01/2023, âgée de 97 ans



#### 3. LA RÉCEPTION ET L'UTILISATION DU TITRE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Une fois la demande validée, soit le titre de transport scolaire de votre enfant est envoyé par courrier, directement au domicile du représentant de l'élève, soit ses droits aux transports sont réactivés à distance sur sa carte.

Attention, la carte de transport est valable plusieurs années, et sera renouvelée automatiquement à chaque changement de cycle scolaire (maternelle, élémentaire, collège et lycée). **veillez donc à la conserver soigneusement !**

À chaque montée dans le car, elle devra être présentée au conducteur et devant le valideur.

Pour les élèves qui prennent le train, l'abonnement scolaire BFC est à conserver durant l'année scolaire en cours. À chaque montée dans le train, l'élève doit être muni de son titre. En cas de perte ou dégradation de la carte ou de l'abonnement, le duplicata sera facturé 15 €.



#### 1. L'INSCRIPTION OU LA RÉINSCRIPTION

Quelle que soit pour une première demande de transport scolaire ou un renouvellement, il est obligatoire de faire une nouvelle demande en se connectant sur :

[www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport](http://www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport) à partir du 5 juin 2023.

Il est conseillé de s'inscrire avant le 10 juillet 2023 afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée de septembre.

En cas de difficulté, un formulaire papier est à télécharger sur le site internet ou à demander auprès de votre Unité Territoriale.

#### 2. L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE

Votre dossier sera instruit par l'Unité Territoriale de votre département de résidence, selon le règlement régional des transports scolaires en vigueur. Cette instruction déterminera la qualité « d'élève ayant droit » de votre enfant, le mode de transport sur lequel il est affecté et son éligibilité ou non à la gratuité des transports scolaires.

#### CONSULTER MON DOSSIER EN UN CLIC :

Le suivi de votre dossier est à retrouver tout ou long de l'année

Sur : [www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport](http://www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport) (Rubrique inscriptions et suivi de dossier en ligne de votre département)

Via le flashcode disponible sur la carte de transport scolaire de l'élève.

Se mise à jour possible à tout moment, notamment pour bénéficier des alertes SMS en cas de perturbations sur le réseau.

En revanche, si la situation de votre enfant évolue en cours d'année (déplacement, changement d'établissement, changement de qualité...), il est obligatoire d'informer l'Unité Territoriale de votre département par mail ou courrier qui adaptara ses droits au transport en conséquence.

INSCRIPTIONS  
À PARTIR DU  
5 JUIN 2023

TRANSPORTS  
SCOLAIRES  
RENTRÉE 2023/2024  
MODE D'EMPLOI

Le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté (hors agglomérations et Territoire de Belfort) organise et finance chaque jour les transports scolaires de plus de 125 000 élèves.



[www.bourgognefranchecomte.fr](http://www.bourgognefranchecomte.fr)

Retrouvez-nous sur



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

**mobiGO**  
Bourgogne-Franche-Comté  
emmène-moi là où je veux !

## AVANTAGES JEUNES

La commune  
OFFRE la e-Carte  
Avantages Jeunes 2023 2024  
aux enfants de HAUTEROUCHE  
de 3 à 18 ans

Si vous souhaitez bénéficier  
de cette opération, vous devez retourner  
ce coupon de réservation rempli  
à la mairie impérativement  
**avant le 23 juillet 2023**

### Réservation de ma e-Carte Avantages Jeunes 2023 2024

A retourner en mairie avant le 23/07/2023

Nom : ..... Prénom : .....

(Nom et prénom du responsable légal : .....)

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Tel portable : .....

J'accepte de recevoir des SMS du service e-Carte Avantages Jeunes

Email : .....

J'accepte de recevoir une newsletter mensuelle du service e-Carte Avantages Jeunes

Statut : .....

(scolaire, enseignement supérieur, actif, demandeur d'emploi, autre)

# Le **fauchage tardif**, une **expérimentation**



Fauchage tardif, tonte raisonnée, tonte différenciée, ...  
Quel que soit le nom qu'on donne l'objectif est le même :  
favoriser la biodiversité, limiter les pollutions et optimiser les moyens.

## Qu'est-ce que c'est ?

En fonction de leur visibilité et de leur fréquentation, les espaces verts reçoivent un entretien différent avec des techniques spécifiques (cf. L'Echo de Hauteroche n°11 et le conseil municipal du 23 mars 2021). La cartographie de la commune est en cours d'élaboration mais dans un premier temps vous verrez des panneaux d'information dédiés qui seront installés sur les espaces prévus en fauchage tardif ou en tonte raisonnée. Nous avons fait le choix du terme de fauchage tardif par souci de simplification.

## Qu'entend-on par biodiversité ?

La biodiversité, ou diversité biologique, désigne l'ensemble des organismes vivants de la planète ainsi que les écosystèmes ou complexes écologiques dont ils font partie. Cette richesse de la nature est le garant de notre évolution.

<https://www.ofb.gouv.fr>



<https://www.chasseurdujura.com/biodiversite.htm>

## Pourquoi changer les pratiques ?

Consciente des changements climatiques, des évolutions sociétales, de l'urbanisation de nos villages, de la fragilisation de la biodiversité, de la multiplication des espaces à entretenir, la Commune est engagée dans une action volontariste en essayant de changer ses pratiques (objectif zéro-phyto, réduction de l'éclairage nocturne, préférence aux vivaces dans nos plantations, économie de l'eau...etc.). Il est difficile d'accorder tout le monde sur ces changements, certains verront dans une pelouse tondue à ras un terrain entretenu et beau, d'autres verront dans une prairie bigarrée de fleurs et de graminées un espace teinté de poésie et propice à la rêverie... Les goûts et les couleurs...



## Une richesse insoupçonnée :

Les prairies abritent des espèces animales et végétales qui interagissent. Une prairie bien gérée réunit les conditions pour l'établissement de cet équilibre naturel et durable entre espèces. La poursuite de cette gestion sur plusieurs années permet de favoriser la réapparition de plantes disparues et la multitude des petits êtres vivants qui en dépendent.







Cet espace abrite une orchidée sauvage :  
**l'Orchis bouc**  
Comme elle fleurit entre mai et juillet, la coupe se fera tardivement, une fois que l'espèce aura disséminé ses graines (après le 15 août).

Cet espace abrite une orchidée sauvage :  
**l'Orchis mâle**  
Elle s'épanouit entre avril et mai. Afin de la préserver, cet espace ne sera tondu qu'après la dissémination des graines (après le 15 juillet).

Cet espace abrite une orchidée sauvage :  
**l'Orchis pyramidale**  
Comme elle fleurit entre mai et juillet, la coupe se fera tardivement, une fois que l'espèce aura disséminé ses graines (après le 15 août).

Cette parcelle abrite plusieurs orchidées dont :  
**la Spiranthe d'automne**  
C'est cette orchidée qui fleurit le plus tard, en septembre. Vous pouvez la contempler, mais ne la cueillez pas !

**Espèce protégée**

## Pas d'inconvénients ?

- ◆ Moindre visibilité des bords de route donc dangerosité ? Les études britanniques montrent que l'herbe qui pousse au bord de la route ne gêne nullement la visibilité car plus basse que le regard des automobilistes, elles montrent également que l'impact visuel de l'herbe haute au bord de la chaussée incite les conducteurs à ralentir et entraîne une réduction des accidents.
- ◆ Nécessité d'utiliser du matériel spécifique de fauchage (barre de coupe) et d'évacuer les « foin » après la fauche pour ne pas étouffer la végétation dessous.
- ◆ Impression de négligé, d'abandon éprouvée par une partie des habitants.
- ◆ Une surveillance est nécessaire pour ne pas laisser se développer des plantes indésirables comme la très allergisante Ambroisie.



## Tout le monde y gagne !

- ◆ On favorise la biodiversité.
- ◆ Permission aux différentes espèces, en particulier les plus rares, de mener à terme leur cycle, de grainer et de se reproduire. C'est le cas des différentes espèces d'orchidées pour lesquels vous avez peut-être remarqué des panneaux faits maison (merci à Emmanuel Margerie) autour de la mairie ou à Granges-sur-Baume.
- ◆ Fleurissement diversifié, rustique et local qui apporte une touche colorée à l'espace.
- ◆ Source d'habitat et de nourritures à une multitude d'espèces animales, en particulier les insectes pollinisateurs, qui trouvent un refuge frais durant l'été.
- ◆ Source de paillis.
- ◆ Réduction de notre consommation en produits pétroliers, donc de notre pollution et de nos rejets de CO2.
- ◆ Economie d'eau et réduction de l'assèchement des sols.
- ◆ Optimisation des moyens humains, matériels et financiers par un entretien minimum.
- ◆ Développement de lieux récréatifs et éducatifs.
- ◆ Absence d'utilisation de pesticide.

**La communication,  
le choix fin de la différenciation  
d'entretien des espaces  
et l'expérience au fil des années  
devraient permettre de trouver  
un équilibre et le consensus de tous.**



# SIVOS du Chalet

## Un directeur hors pair tire sa révérence après une décennie au Centre de Loisirs Arc-en-Ciel.

Après avoir consacré 10 années de sa vie à l'accueil de Loisirs Arc-en-Ciel, Vincent, un directeur dévoué et passionné, prend une nouvelle direction. Son départ laisse derrière lui un héritage inoubliable, marqué par des moments de joie, d'apprentissage et de camaraderie. Vincent a su créer un environnement accueillant pour les enfants et tisser des liens forts avec ses collègues. Toute l'équipe de l'accueil de loisirs Arc-en-Ciel souhaite remercier Vincent pour sa contribution exceptionnelle et lui souhaite le meilleur pour la suite de sa carrière.



## Le Web JT : une expérience qui rapproche résidents de l'APEI et enfants.

Le Web JT de l'Accueil de Loisirs a créé des liens forts et inattendus entre les résidents de l'Association de Parents d'Enfants Inadaptés (APEI) et les enfants de l'accueil. Cette expérience unique a permis à ces deux groupes de se rapprocher et de travailler ensemble pour produire des actualités captivantes. Le partage de compétences et de savoir-faire a favorisé une meilleure compréhension mutuelle et a renforcé les liens d'amitié entre tous les participants. Le Web JT de l'Accueil de Loisirs a non seulement informé, mais a également créé une véritable communauté solidaire et inclusive.

## L'été 2023 à l'Accueil de Loisirs Arc-en-Ciel : une saison d'aventures et de découvertes en perspective.

L'été 2023 à l'Accueil de Loisirs Arc-en-Ciel s'annonce excitant et rempli d'aventures. Au programme, deux camps poney à Fay-en-Montagne promettent des moments magiques en compagnie de ces adorables animaux. De plus, un camp à Bellecin offrira des expériences captivantes

au cœur de la nature. Les adolescents auront également l'occasion de vivre des aventures palpitantes lors de deux camps spécialement conçus pour eux. Pour couronner le tout, une nuit des petits et une nuit en forêt sont prévues, garantissant des souvenirs inoubliables pour tous les participants. L'Accueil de Loisirs Arc-en-Ciel s'apprête à vivre un été inoubliable !



## Quand animateurs et enseignants travaillent main dans la main pour une co-éducation enrichissante.

À l'Accueil de Loisirs Arc-en-Ciel, une belle collaboration entre les animateurs et les enseignants permet une co-éducation harmonieuse et enrichissante pour les enfants. Ensemble, ils veillent au développement global des enfants, en conciliant les apprentissages scolaires et les activités ludiques. Grâce à cette collaboration étroite, les animateurs et les enseignants partagent leurs compétences et leurs connaissances, créant ainsi un environnement éducatif stimulant et bienveillant. Cette approche co-éducative favorise le bien-être et l'épanouissement des enfants, tout en renforçant les liens entre l'école et l'accueil de loisirs.





## Le SIVOS du Chalet évolue et se renouvelle

Dans SIVOS, il faut comprendre, la partie scolaire et la partie extra et péri scolaire.

Au niveau du péri et extrascolaire, c'est le départ de Vincent Fauvey. Après plus de 10 années à la tête de l'accueil de loisirs, il quitte son poste pour un poste de coordonnateur à ECLA. Il a assuré la direction de l'accueil de loisirs et a pris largement sa part de travail, assurant même des fonctions de gestion et les relations avec la CAF, soulageant le secrétariat et le président. Il nous manquera, mais c'est à son âge qu'il faut évoluer et découvrir de nouveaux horizons. Nous le remercions pour tout le travail réalisé et pour son implication dans la formation de son successeur. Nous lui souhaitons bon courage et bonne chance dans son nouveau poste. La fréquentation de l'accueil de loisirs est toujours très forte, aussi bien au niveau des enfants qui fréquentent l'école que des ados qui l'ont quitté pour le

collège. C'est le signe de la qualité de l'accueil proposé. L'effectif de l'accueil de loisirs sera donc complété par l'embauche d'un animateur dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétence (PEC) ». Ce contrat à durée déterminée sera conclu pour une période de 12 mois à compter du 19/06/2023, avec possibilité de prolongation pour 6 mois. L'Etat prend en charge 45 % de la rémunération sur une base de 26 h correspondant au S.M.I.C.

Il faut également parler « tarifs »

Pour faire face aux augmentations des coûts cette année (repas, matières premières, énergies...), le conseil syndical a décidé une augmentation progressive, les montants des ressources plancher et plafond servant de base de calcul sont donnés par la CAF, le taux d'effort

est voté par le SIVOS. Ça se traduira par une augmentation mesurée.

Au niveau scolaire, la rentrée devrait se faire avec un effectif stable. Pour cette année on ne prévoit pas de fermeture de classe. Par dérogation nous accueillerons 3 enfants qui viennent de commune hors SIVOS mais dont les parents sont originaires de Crançot, et pour certains travaillent à Hauteroche.

Afin de recherche d'économie, nous avons renégocié nos contrats d'assurance. C'est GROUPAMA qui sera notre nouvel assureur.

Nous avons également missionné un cabinet pour réaliser un audit de l'ensemble des locaux du SIVOS afin de rechercher des pistes pour améliorer le bien-être. Il nous conseillera dans la pertinence des travaux à réaliser.

## L'APEPP

*Association des parents d'élèves du premier plateau*

L'APEPP a ponctué son année avec une fête de la musique qui s'est déroulée, au stade de Crançot, samedi 17 juin en fin d'après-midi.

Les enfants ont ouvert le bal avec des chansons studieusement préparées à l'école puis trois groupes locaux se sont succédés sur la scène, les Bucking Up, les Gélules du Mardi et Automne 21.

Cette soirée qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes, fut une belle réussite.



Il est fort à parier que cette manifestation sera reconduite l'année prochaine.

Les membres de l'association tiennent à remercier leurs partenaires pour les prêt de matériel qui a permis la réussite de cette manifestation. Parmi eux on peut citer l'entreprise Perrier pour le prêt de la remorque, la fromagerie Poulet pour le camion réfrigéré, les mairies de Hauteroche, Briod et Vevy pour le prêt de matériel divers.

Par ailleurs et pour parler des autres

manifestations passées, la soirée carnaval a comme d'habitude très bien fonctionné avec une belle participation des enfants et de quelques instituteurs (trices)

Elle a eu lieu à Vevy le 4 mars et elle est devenue un rdv incontournable de l'année scolaire de nos écoliers et de leurs parents.

La tombola de Pâques a été aussi un succès grâce à la participation des habitants sollicités par nos bambins. Merci pour leur accueil.

Tous ces événements ont permis le financement des sorties scolaires qui ont profité à chacune des classes de notre école :

- ◆ Séjour à Quiberon pour la classe des CM1-2
- ◆ Sortie au Dinoozoo pour la classe de petite et moyenne section
- ◆ Sortie à Touroparc pour la classe de CE1 CE2
- ◆ Sortie à Dijon pour les CP et CE2-CM1

C'est une belle satisfaction pour tous les bénévoles de l'association qui œuvrent tout au long de l'année au sein d'une petite équipe qui manque très souvent de relais et qui en plus va perdre quelques parents de CM2 l'année prochaine.



Des places au sein de l'équipe sont à prendre que ce soit pour l'année ou simplement pour une manifestation alors n'hésitez pas !

Une date est déjà prévue pour la rentrée, il s'agit du 23 septembre avec une vente de Morbiflette et il y aura bien sûr aussi le marché de Noël.



Dernière information : la récupération de papier fonctionne toute l'année. Il est vendu chez « Demain Environnement » au profit de l'association. Vous pouvez apporter à l'école toute sorte de papier, journaux, brouillons, cahiers mais aussi prospectus, catalogues en papier glacé.

# A l'école de Hauteroche,...

## Déjà la fin de l'année scolaire

Cette année a encore été riche de projets au service des apprentissages pour l'ensemble de nos élèves : cycles natation pour l'ensemble des classes, découverte de différents spectacles organisés par Scènes du Jura, découverte des échecs avec Monsieur Lesquir, responsable du club à Hauteroche, intervention du SICTOM sur le thème du tri des déchets, participation à des rencontres sportives via l'USEP, séjour à Quiberon pour les CM1-CM2...



Ces projets sont pour les élèves l'occasion de s'éveiller au beau, à différentes formes d'expressions, à la préservation de l'environnement mais aussi à la réflexion ou encore à un milieu naturel et culturel différent de celui qu'ils connaissent habituellement. Ce sont autant de leviers permettant aux élèves de développer leur imaginaire, leurs connaissances et leur bien être qui rejaillissent ensuite sur les apprentissages fondamentaux.

Une vingtaine d'élèves volontaires a été retenue après casting pour tourner une scène du film Les nuits sans lune par l'association Cinémésis à l'Ecole d'autrefois de Château-Chalon. Une expérience qu'ils ne sont pas prêts d'oublier !

Un nouveau projet d'école a été élaboré avec la participation des parents d'élèves eux-mêmes, qui fixe des objectifs à atteindre pour répondre aux besoins de nos élèves.

L'étroite collaboration entre l'école et l'accueil de loisirs s'est poursuivie avec une accentuation de la coéducation.

L'équipe enseignante dit au revoir et souhaite beaucoup de bonnes choses à Madame Proslir nommée l'année prochaine dans une autre école, ainsi qu'à Madame Petetin qui faisait la décharge du directeur.

Les enseignants remercient chaleureusement les membres de l'APEPP (association des parents d'élèves du premier plateau) pour leur dévouement et leur dynamisme mis au service de l'école. D'une manière générale ils remercient aussi tous les parents qui ont pu s'investir dans les différents projets proposés.

Merci également au SIVOS pour leur soutien notamment financier.

Bel été à tous !

Le directeur  
**D. Elbachir**





## Syndicat des eaux

En ce début d'été, il me paraît important de vous apporter des informations sur le fonctionnement du syndicat des eaux de L'Heute la Roche.

Et c'est désormais une habitude, hélas, que d'être inquiet, à l'arrivée des beaux jours, sur la capacité de nos installations, à vous assurer une distribution d'eau potable de qualité, 24 heures sur 24.

Mr le Prefet du Jura a organisé le 15 mai dernier les 1<sup>ères</sup> assises de l'eau qui ont permis de mettre en évidence l'enjeu hautement stratégique que représente la gestion de l'eau.

Si ces dernières décennies ont été mises à profit pour sécuriser la qualité des eaux distribuées, il convient désormais de s'inquiéter des aspects touchant à la disponibilité quantitative perturbée par le changement climatique.

Sans attendre ce constat, notre comité syndical a pris des décisions importantes ces dernières années pour se préparer le plus en amont possible à une raréfaction annoncée de nos ressources :

- ◆ Poursuite de nos efforts d'investissement pour renouveler les canalisations les plus anciennes,

- ◆ Vigilance renforcée de notre délégataire, le groupe Suez, pour détecter et réparer les fuites grâce aux systèmes de télésurveillance,

- ◆ Utilisation régulière des forages situés champs sous l'Heute, qui permettent de soulager les prélèvements dans la nappe alluviale. La délimitation des périmètres de protection de ces captages est en cours et nous procédons aux acquisitions de terrains du périmètre immédiat des ouvrages pour poser une clôture et sécuriser nos installations,

- ◆ Remise en service de la station de pompage de la source de Cresia capable de délivrer 200 m<sup>3</sup> jour. Ce dossier fait l'objet pour l'instant d'une instruction en cours par l'Agence Regionale de Santé et nécessitera des investissements en matériel,

- ◆ Remplacement du transformateur électrique de la station de pompage de Mirebel,

- ◆ Révision du schéma directeur, document référence pour prioriser nos investissements futurs.

Parmi ces investissements il est apparu urgent de renforcer nos capacités de stockage et nous avons engagé des

pré-études pour construire un nouveau réservoir à côté de celui existant sur le sommet de la côte de l'Heute.

Le dossier a été présenté aux élus municipaux de Hauteroche et aux services administratifs concernés et notre cabinet de maîtrise d'œuvre travaille sur ce projet.

Une information plus large à destination de nos abonnés sera diffusée dès lors que nous aurons entre les mains les éléments plus précis.

Nous sommes mobilisés pour vous apporter le meilleur service possible dans un contexte économique difficile et notre délégataire est à votre écoute pour répondre à vos éventuelles questions.

Bel été à tous.

**Dominique CHALUMEAUX**

*Président du S I E  
L'Heute la Roche*



# La Carriade !

## Animations et services proposés en continu à la Carriade :

### Le Relais Petite Enfance Itinérant (RPEI) de la communauté de Communes :

Informations et inscriptions : 03 84 44 46 80 ou [petiteenfance@bressehauteseille.fr](mailto:petiteenfance@bressehauteseille.fr)

#### Pour les parents et futurs parents le relais sert à :

- ◆ Prendre connaissance des différents modes d'accueil du territoire Bresse Haute Seille.
- ◆ Recevoir de l'information de premier niveau concernant les démarches administratives liées aux modes de gardes.
- ◆ Avoir une écoute et des échanges autour de l'accueil et du développement de l'enfant.

#### Pour les professionnels de l'accueil à domicile, assistants maternels et gardes à domicile :

- ◆ Les informer des conditions d'accès et d'exercice de leur métier.
- ◆ Obtenir une information générale en matière de droit du travail.
- ◆ Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles par des ateliers en soirées, conférences, réunions à thème.

### “ Ateliers d'éveil ” 1 mardi sur 2 en semaine paire durant la période scolaire de 9h à 11h

Les professionnels de l'accueil à domicile sont accueillis avec les enfants pour diverses animations. Ces temps d'ateliers permettent aux enfants de s'ouvrir sur l'extérieur, de rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes et de découvrir de nouvelles activités. La notion de découverte et le respect des besoins de l'enfant sont la préoccupation principale du lieu. Pour les assistantes maternelles c'est l'occasion d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.

**Rendez-vous administratifs** sur RDV pour les familles et les professionnels qui en font la demande.

### Permanence de la conseillère numérique de la Communauté de Communes

Sur rendez-vous auprès de Maïté Jacquinot - 07 88 91 59 27 ou [m.jacquinot@bressehauteseille.fr](mailto:m.jacquinot@bressehauteseille.fr)

Je peux solliciter un conseiller numérique pour plusieurs raisons :

- ◆ Si je suis en difficulté pour réaliser une démarche administrative et que je souhaite apprendre à la réaliser seul(e).
- ◆ Si je souhaite enrichir mes compétences numériques pour faciliter mon quotidien.
- ◆ Si je souhaite mieux connaître les enjeux liés à mes usages numériques.

### Atelier créatif du Foyer Rural de Crançot

Le lundi de 14h à 16h30 hors vacances scolaires. Animé par Prisca Lesquir.

Pour coudre, tricoter, crocheter, faire du patchwork, apprendre et partager un moment convivial.

Informations et inscriptions : Prisca Lesquir 06 70 87 85 48.

## Ces derniers mois, vous avez pu profiter de :

**13 janvier :** dernière séance des ateliers « La Santé c'est le pied » organisés par la Mutualité française en partenariat avec le foyer rural. Les participants ont été ravis de ces ateliers et sont repartis bon pied bon œil, chargés de bons conseils.

**17 mars :** une nouvelle activité a débuté en partenariat avec le Foyer Rural : Le Tarot ! Cette activité a déjà trouvé son public. Une pause estivale a commencé, reprise prévue le 15 septembre. Renseignements au foyer rural de Crançot.

**31 mars** spectacle « L'amour en mots ». A travers cette première leçon d'une



série intitulée « Intime et moi », la comédienne Maëlle Mays nous a embarqué dans une véritable ode à l'amour (avec un grand A). Un enseignement cocasse et documenté sur le sentiment amoureux qui a gentiment bousculé les 90 personnes présentes, ce soir là, à la Carriade.

**21 avril 2023 :** Dans le cadre du contrat de territoire (CTEAC) Bresse Haute Seille intitulé « Paysages en culture », la Cie En Lacets a proposé une rencontre intergénérationnelle autour de la danse et du mot, à la Carriade.

Après une matinée d'installation, la Cie a présenté le spectacle « À Bras le Mot », en version tout terrain, devant un public composé d'adolescent(e)s du territoire, du secteur de Poligny et de résident(e)s du foyer logement « Les Pâquerettes » de Bletterans.

Le spectacle « À Bras le mot », créé en 2014, est une rencontre entre la danse et les mots, conçue et interprétée par deux danseurs et comédiens, Maud Marquet et Damien Guillemain qui aborde le sujet de l'invasion dans notre quotidien des messages publicitaires. Après 45 min de représentation et un

temps d'échange avec les artistes. Damien Guillemain a proposé au groupe d'adolescent(e)s un temps d'atelier d'1h30 autour du mouvement et de la voix. L'occasion d'expérimenter par eux-mêmes, la relation entre mouvement, rythme et mot.

**26 avril :** Passage de la Milo'Mobile devant La Carriade

Afin d'être présente pour tous les jeunes jurassien(ne)s de 16 à 25 ans, même les plus isolés, la Mission Locale Sud Jura a mis en place la Milo'Mobile, un véhicule qui se déplace dans toutes les communes du sud Jura.

Le 26 avril la Milo'Mobile était stationnée à Hauteroche pour une après-midi découverte avec la médiathèque. Au programme :

- ◆ Accès aux outils d'orientation et découverte de métiers avec le Casque de Réalité Virtuelle : Métiers 360
- ◆ Simulateur numérique d'apprentissage de la conduite
- ◆ Orientation vers la formation et l'emploi dont les Contrats Aïdés et l'apprentissage.

<https://missionslocales-bfc.fr/mission-locale-sud-jura/la-milo-mobile/>



**28 juin :** Une permanence de la France Services de Sellières a eu lieu à La Carriade, le 28/06 de 13h30 à 16h30. Maïté Jacquinot, conseillère numérique a été présente également. A cette occasion, une présentation de l'association Elan Emploi et de l'ADIE (association pour le droit à l'initiative économique) auprès des habitants du territoire de 13h30 à 17h. »



## MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est un service proposé par la Communauté de Communes Bresse Haute Seille. Le site de Hauteroche fait partie d'un réseau de 6 médiathèques : Bletterans, Commenailles, Hauteroche, Plainoiseau, Sellières et Voiteur.

Horaires d'ouverture tout public :  
Le mercredi de 14h à 18h  
Le samedi de 10h à 12h30  
Fermeture estivale :  
du 24 juillet au 5 août

**Tarifs d'inscription pour un an :**  
Habitants des communes appartenant à la Comm. de communes

- ◆ Enfants (- de 18 ans) : gratuit
- ◆ Adultes : 8 €
- ◆ Etudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minima sociaux : gratuit
- ◆ Assistant(e)s maternel(le)s du

territoire : gratuit

Habitants des communes hors de la Comm. de communes

- ◆ Enfants (- de 18 ans) : 5 €
- ◆ Adultes : 10 €
- ◆ Etudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minima sociaux : 5 €

Tout au long de l'année, des animations sont proposées à la médiathèque.

### L'heure du conte

4 à 5 séances dans l'année le samedi à 11h.

A partir de 3 ans



Entrée libre - Animation gratuite

### Accueils des classes de l'école

Cette année encore, l'équipe de la médiathèque a reçu les 6 classes de l'école de Hauteroche.

Les enfants ont pu profiter d'une animation et ont ensuite choisi des livres à rapporter à l'école.

La médiathèque fournit également aux enseignants qui le souhaitent des sélections thématiques de documents à exploiter en classe.

### Bébés lecteurs

Pour le tout-petit de la naissance à 3 ans, accompagné de ses parents, grands-parents, assistant(e) maternel(le).

Autour du livre, un moment d'échange,

de rencontre et de câlins. Le petit enfant reçoit des sons, des mots et des histoires à écouter, à babiller puis à parler.

Gratuit et sur inscription au **03 84 44 46 80**



[petiteenfance@bressehauteseille.fr](mailto:petiteenfance@bressehauteseille.fr)

Prochaines séances :

Mardi 3 octobre

Mardi 28 novembre

### Petit journal

Après plusieurs années sans les enfants, l'atelier Petit Journal a pu reprendre avec un groupe de 4 résidents du Foyer d'Accueil Spécialisé APEI de la Tillette et 5 enfants de 10-11 ans de l'ALSH Arc-en-Ciel.

C'était le but premier de cet atelier lancé en 2016 : faire se rencontrer des publics éloignés autour d'un projet commun de journal. La crise sanitaire nous avait contraints à stopper cette collaboration. C'est donc beaucoup de joie que nous nous sommes tous retrouvés au début du mois de mai pour apprendre à nous connaître et travailler de nouveau ensemble !!

Le 25<sup>e</sup> Petit Journal sera en consultation sur place à l'Accueil de loisirs et à la médiathèque dans le courant du mois de juillet.

## LES ANIMATIONS DE L'ETE

**Mercredi 12 juillet** de 14h à 17h  
Atelier créatif parent-enfant en autonomie sur le thème des insectes.  
A partir de 3 ans.

Venez avec vos enfants, petits-enfants ou viens avec tes parents, grands-parents, tatas, tontons, etc. Du matériel de loisirs créatifs, des idées de bricolage et des livres seront mis à votre disposition pour un atelier durant lequel vous serez autonomes. L'occasion de passer un bon moment... ensemble... à la médiathèque.  
Entrée libre. Atelier gratuit.

**Judi 31 août** à 15h : pause musicale sur le thème de la nature.

Gratuit sur inscription par téléphone (laisser un message) au 03 84 43 16 90 ou par mail [mediatheque@bressehauteseille.fr](mailto:mediatheque@bressehauteseille.fr)

A partir de 7 ans

### Au début de l'automne

du 7 octobre au 25 novembre  
Exposition "prairies fleuries" : le concours des prairies fleuries est organisé depuis 2017 pour valoriser les prairies naturelles et les pratiques agricoles de la Bresse jurassienne.

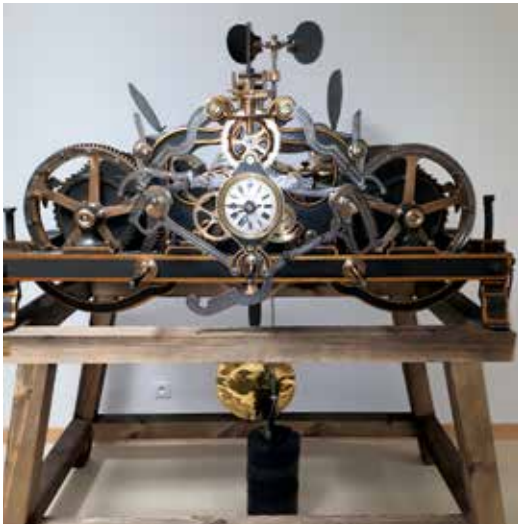
Cet événement a permis la création d'une exposition de 20 tirages représentant les paysages, la faune et la flore, ainsi que les agriculteurs qui maintiennent ces espaces. Venez la découvrir à la Médiathèque de Hauteroche.



Grande affluence pour la 1<sup>ère</sup> édition du loto Makaton du Foyer d'Accueil La Tillette le 17/03/2023 ».

Triathlon Châlain 2023, un challenge réussi.

## A découvrir dans le hall de la mairie



L'horloge monumentale de l'église de Crançot est à découvrir dans le hall de la mairie.

Ce mécanisme, fleuron de l'horlogerie comtoise, a été conçu et fabriqué par Arsène Cretin l'Ange de Morbier au début du XIX<sup>ème</sup> siècle.



La présence importante de bronze ainsi que le moirage des pièces métalliques en fait une pièce rare.

L'entreprise Prêtre de Mamirolles a été sollicitée par la municipalité pour la restauration de ce mécanisme d'un poids d'environ 250 kg.

L'horloge est en parfait état de fonctionnement puisqu'elle peut donner l'heure après le remontage des poids.

Vous pourrez apprécier la précision et la minutie du travail accompli à cette époque !

(Plus de détails sur le site de la commune)

**Jacques Combe**



Sylvain  
**COLLIN**

Le son est une passion que je cultive depuis mes années lycée. Elle a débuté par la recherche de pièces détachées dans de vieilles télévisions et appareils électroniques pour fabriquer des enceintes et amplificateurs, c'était la décroissance avant l'heure ! Rapidement, l'achat de matériel de sonorisation m'a permis de sonoriser de nombreuses activités en plein air ou en salle.

Depuis peu, j'ai créé ma micro entreprise et étoffé mon matériel afin de proposer des prestations de sonorisation : concerts (jauge de 200 à 300 personnes selon le lieu), manifestations en plein air... mais je ne fais pas le DJ !

Vous pouvez me contacter à l'adresse suivante :

[jurasonoconcept@gmail.com](mailto:jurasonoconcept@gmail.com)



Ma première prestation de micro entrepreneur a été la sonorisation d'un concert à l'Oppidum de Champagnole ce printemps.

Ont été amplifiés : voix, guitares électriques et basse, clavier, violon, violoncelle,...





## Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

La cérémonie du 8 mai, date de la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale, s'est tenue à Crançot et à Mirebel. Daniel Segut, Maire de Hauteroche, était assisté par Yves Mourey et Franck Lecoultrre pour la lecture des textes officiels et le rappel des noms des nombreux disparus dans chacun des villages. Des enfants ont été sollicités pour le dépôt des gerbes qu'ils ont réalisé avec beaucoup de sérieux et de fierté. Comme à l'accoutumée, la musique de Crotenay et les pompiers de La Marre étaient présents à Mirebel où un verre de l'amitié a été offert, à la salle communale, à l'issue de la cérémonie.



## Vœux du maire

Moment toujours privilégié qui permet au maire d'informer les habitants de Hauteroche sur les réalisations diverses et les projets en cours et, aux uns et aux autres, de se rencontrer et d'échanger autour du verre de l'amitié.



## Dates

à **retenir** : Repas des aînés : **dimanche 26 novembre 2023**  
Noël des enfants : **dimanche après-midi 10 décembre 2023**





## Opération village fleuri à Hauteroche

Une cinquantaine de personnes au total des trois villages d'origine de Hauteroche, Crançot, Granges-sur-Baume et Mirebel a participé à l'opération village fleuri.

Les résidents du foyer de la Tillette, cette année encore, se sont joints, toujours avec le sourire, au groupe qui œuvrait à Crançot.

Tous ont été invités à se retrouver, sous le préau de l'ancienne école de Granges-sur-Baume, pour partager le verre de l'amitié.

Un bel après-midi pour tous les participants !





## ACCA

Le dimanche 28 mai 2023, l'ACCA de Crançot organisait son vide-grenier annuel. Le week-end prolongé de Pentecôte ainsi que les nombreux événements jurassiens ayant eu lieu en cette même date, n'auront pas arrêté les quelques centaines de visiteurs venus se balader, chiner et marchander en toute convivialité. Cette journée, placée sous le soleil, a fait la satisfaction de tous. L'ACCA remercie ses bénévoles pour l'accueil et la restauration, ainsi que tous les exposants sans qui l'organisation de cette journée n'aurait pas pu avoir lieu.

Merci à tous et à l'année prochaine.

*Le président,*  
**Pierre-Baptiste MOUREY**



## Fêtes des voisins



Vendredi 23 juin, deux fêtes des voisins se sont tenues, en soirée, sur le village de Crançot.

L'une au lotissement de la Tillette et l'autre dans l'espace du verger de sauvegarde, derrière la maison de santé pour les quartiers de « Fontenetta, du Cressard, de la Liade » et d'une partie de la route de La Marre.

Ce fut l'occasion de partager différentes confections réalisées par chacun des participants ainsi que le verre de l'amitié et de prendre le temps d'échanger entre voisins.

Le beau temps a renforcé le côté convivial de ces sympathiques rencontres pour le plus grand plaisir des enfants, entre autres.

Rendez-vous et, d'ores et déjà, pris pour l'année prochaine.



## Le swing rock s'invite au foyer rural

Dimanche 16 avril, les novices de swing rock ont pu être initiés à cette danse le matin.

L'après-midi, les amateurs chevronnés s'en sont donné à cœur joie.

Merci à Fabienne Bouillon pour cette organisation et sa proposition de faire découvrir ses pas aux enfants volontaires du centre de loisirs qui ont beaucoup appréciés.



## Beau succès de la visite du Fort des Rousses du foyer rural de Crançot



53 personnes dont 3 enfants ont passé un bel après-midi avec la visite du Fort des Rousses, deuxième plus grande forteresse de France après celle du Mont Valérien, sortie proposée par le foyer rural de Crançot.

Ainsi ont-ils pu découvrir l'origine du Fort, avec sa vocation militaire, abritant 3500 soldats et 2000 chevaux. Certains participants à la visite ont connu ce lieu lors de leur service militaire notamment via la formation commando et le parcours du risque.

Tous ont apprécié les magnifiques voûtes de pierre constituant les 10 kms de caves appartenant aujourd'hui à la famille Arnaud et qui servent à l'affinage des comtés de la marque Juraflore. 200 000 meules y sont affinées.

Pour clore cette visite, la dégustation de comté de 12, 24 et 36 mois a été le point d'orgue.

Cette sortie a ponctué la saison 2022/2023 et rendez-vous est d'ores et déjà donné pour la première visite du foyer rural de la saison 2023/2024 à l'apothicairerie de Louhans en octobre.

## Visite à Louhans

50 personnes dont 5 enfants ont découvert le musée de l'imprimerie situé dans les anciens locaux du journal local « L'Indépendant du Louhannais et du Jura ». Dès l'entrée dans l'atelier, chacun a été impressionné par la succession de machines conservées en état de marche, linotypes, presses, marbres, meubles de casses, rotative. Cette visite a permis de découvrir que cet ancien atelier d'imprimerie au plomb est, aujourd'hui, l'unique exemple français d'un atelier complet de presse typographique, conservé dans ses locaux d'utilisation. Les enfants ont apprécié, entre autres, de pouvoir manipuler les lettres et de les encre.



Puis la visite s'est poursuivie par celle du « Musée de l'Histoire et de la Culture des Sourds » ou « Musée Ferdinand Berthier », né à Louhans en 1803 et premier sourd-muet à accéder officiellement à l'enseignement de ses pairs, musée situé à quelques centaines de mètres du précédent. La partie historique a permis d'apprendre qu'Armand Pelletier et Yves Delaporte sont les deux fondateurs de ce musée qui a fêté ses 10 ans les 6, 7 et 8 mai 2023. Chacun a pu découvrir le rôle des professeurs sourds dans l'enseignement en langue des signes, l'histoire de la langue des signes, les dialectes régionaux, la création lexicale, l'humour en signes, la vie sociale des enfants sourds en institution, ... Là encore, les enfants ont été très attentifs et contents d'essayer de communiquer par signes, ...



## Chorale contretemps au foyer rural



Samedi 6 mai, en soirée, le Foyer Rural proposait à la salle polyvalente un concert gratuit de la chorale CONTRETEMPS et de l'orchestre MARVELOUS QUINTET (5 musiciens et une chanteuse) en deuxième partie.

Après la prestation de la chorale qui a été bissée deux fois et la pause, ce fut le tour du Marvelous Quintet qui a enchanté le nombreux public. Un style jazzy très apprécié et une chanteuse qui a été très largement applaudie.

Une très bonne soirée appréciée de tous.



## Un après-midi jeux réussi

Une soixantaine de personnes dont une dizaine d'enfants a participé à l'après-midi jeux organisée par le foyer rural de Crançot-Hauteroche.

Outre les traditionnels jeux de cartes, triomino, scrabble, échec, ... chacun a pu s'essayer à d'autres jeux de construction et d'adresse tels que Les Rondins des Bois, le jeu des suspensions ainsi que le jeu scandinave : Le Kubb, et d'autres encore, ...

Les conditions climatiques ont permis aux adeptes de la pétanque de se retrouver en extérieur pour quelques parties animées.

Gaufres et crêpes ont fait le bonheur des petits et des grands.

Ce temps de convivialité a été apprécié de tous et rendez-vous est pris, d'ores et déjà, pour des retrouvailles en octobre 2023 afin de bien commencer la nouvelle saison du foyer rural.





## La **pluie** n'arrête pas les **marcheurs**

Malgré la pluie, l'ambiance était au beau fixe pour les 19 marcheurs, à Nans sous Saint-Anne.

Au programme un peu modifié, visite de la taillanderie, source du Lizon, Creux Billard, passage par le vieux chêne de plus de 300 ans et pour terminer cette belle escapade, dîner convivial au gîte « Les Repaires ».



## Théâtre « **Petits et Grands Sots** »

Salle comble pour les trois représentations de la troupe des « Petits et Grands Sots » des 24, 25 et 26 mars 2023.

La première partie a été jouée par les « Petits Sots » avec deux sketches : « Pauvre maître » de Ann Rocard et « Cours de remise à niveau », composition de la troupe.

Cette année, les « Grands Sots » ont choisi de jouer une pièce : « Colocation dorée » de Pascal Guillemaud, plutôt que plusieurs sketches et ce choix a été très apprécié du public.





## Soirée **cabaret**

Une salle comble pour la soirée cabaret du 25 février avec le groupe « Les plaisirs de surprises ».



## Le **gala annuel** de **gymnastique** **très apprécié**

Le public, nombreux, a largement applaudi la prestation des 35 enfants et ados de l'activité gymnastique artistique et acrobatique le samedi 24 juin, à la salle polyvalente de Crançot.

Du plus petit(e) au plus grand(e), chacun(e) a eu à cœur de montrer son savoir-faire tant dans les mouvements au sol qu'à la poutre sur laquelle la montée d'un trépied, entre autres, n'a pas manqué d'impressionner le public. Bâtons, ballons, cerceaux, chaises ont permis d'agrémenter les réalisations des différents groupes.

La soirée s'est terminée par une collation permettant un échange avec le public.



## **Goûter** de **fin de saison**

La saison a été ponctuée par un goûter offert par le foyer rural pour tous les adhérent(e)s, enfants et ados, des activités : gymnastique, échec, théâtre, le mercredi 28 juin.

Rendez-vous est donné le mercredi 6 septembre pour la reprise de la prochaine saison 2023/2024.



# Calendrier des activités du foyer rural de **juillet** à **décembre 2023**

**Période estivale** (activités proposées à toute personne, adhérente ou non adhérente) :

Soirée auberge espagnole : vendredi 7 juillet pour tous les adhérents du foyer rural

## ◆ Gym adultes :

**à/c du lundi 10 juillet et jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre** : une séance, à 9h15, le lundi et le mercredi matin, au terrain de tennis par beau temps ou à la salle polyvalente s'il pleut.

## ◆ Pétanque :

**De juin au 15 septembre** : de 17 à 19h, le mercredi, au stade de Crançot.

**Mardi 8 août** : rencontre Crançot/Briod, 17h, stade de Crançot (Boissons, pizzas,.... au final).

## ◆ Marche hebdomadaire :

**Tous les mardis de juillet/août** : marche douce : RDV à 9h00 devant la mairie de Hauteroche.

**à/c du jeudi 13 juillet** : marche douce : RDV à 20h en juillet et 19h45 en août, devant la mairie de Hauteroche.

## ◆ Marche mensuelle :

**Dimanche 16 juillet** : sur la journée.

**Dimanche 6 août** : sur la journée.

◆ **Don du sang : jeudi 13 juillet** de 16h30 à 19h à la salle polyvalente de Crançot-Hauteroche.

## Septembre, reprise des activités hebdomadaires :

**Assemblée générale** : vendredi 1<sup>er</sup> septembre à 19h, salle polyvalente

## ◆ Activité gym adultes/enfants/ados

**à/c du 4 septembre** : gym adultes le lundi et le mercredi matin (2 groupes : 8h45 - 9h50 ou 10h - 11h05) et le mercredi soir à 19h20 (stade ou salle polyvalente selon la météo).

**mercredi 6 septembre** : inscription gym enfants/ados de 17 à 18h, salle polyvalente, pour une reprise le **mercredi 13 septembre** (éveil : 16h - groupe1 : 17h - groupe 2 : 18h).

◆ **Atelier créatif** : reprise le **lundi 4 septembre** à 14h, à la Carriade.

## ◆ Club échec, salle des associations :

**mardi 5 septembre** à 19h : reprise pour les adultes/ados.

**mercredi 6 septembre** à 15h : reprise pour les enfants.

◆ **Club pétanque** : **mercredi 16 septembre** à 15h, dans le rond derrière la maison de santé.

◆ **Club tarots** : reprise le **vendredi 15 septembre** à 14h, à la Carriade.

## ◆ Marche :

**mardi 5 septembre** à 14h devant la mairie, pour la marche hebdomadaire.

Pour la marche mensuelle avec Christian Girardi (date à définir).

**Octobre** : visite de l'apothicairerie de Louhans (date à préciser).

Après-midi jeux (date à préciser).

Repas des bénévoles (date à préciser).

## Novembre : Théâtre, salle polyvalente :

« **Petits Sots** » : reprise le mercredi 8 novembre à 14h.

« **Grands Sots** » : reprise le jeudi 9 novembre à 20h.

**Décembre** : samedi 2 : Téléthon.

## Don du sang

Retenez bien cette date « **Judi 13 juillet 2023** »

L'EFS (Etablissement Français du Sang) vous accueille à la salle des fêtes de Crançot-Hauteroche, le **jeudi 13 juillet 2023** à 16h30. Comme d'habitude, le don, offert à la personne qui le fait, est anonyme. Municipalité de Crançot-Hauteroche (conforme aux normes d'hygiène en vigueur).

**VEZ NOMBREUX !!!!!!!!!**





## Club des Violettes

Réunion hebdomadaire autour de jeux de cartes : belote, tarot, ..., de jeux de société et moments conviviaux.

Ouvert à tous les jeunes et vieux retraité(e)s

La reprise du club se fera le **mardi 3 octobre 2023 à 14h** à la salle communale de Granges-sur-Baume.

**Contact : 06 24 42 92 00**

## Brise pieds



La reprise des séances de danses en ligne est programmée le **mercredi 27 septembre 2023** à la salle communale de Granges-sur-Baume, de 20h30 à 22h.

**Contact : 03 84 48 21 21**



Le **30 avril dernier**, un événement musical à Granges-sur-Baume : une aubade sur la place des tilleuls.

La Fanfare du Haut Jura, représentée par vingt de ses 30 musiciens, de tout âge confondu, a joué tant des morceaux festifs propres aux festivals de rue, que des morceaux plus subtils et pointus.

Un moment qui fut fort apprécié des habitants et des touristes. Une aubade à renouveler !



## Granges rando

Randonnées du lundi reprise le **lundi 25 septembre 2023** à 13h30 sur la place de Granges-sur-Baume.

**ASSEMBLEE GENERALE** le **vendredi 29 septembre** à 17 heures précédée d'une petite rando, pour tous, à 13h30 sur Granges-sur-Baume.

Randonnées douces du vendredi : reprise le **vendredi 29 septembre** à 13h30 sur la place de Granges-sur-Baume.

**Contact : 03 84 48 21 21**



## FESTI'GRANGES

La fête de la Saint-Jean aura lieu le **samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023**, au lieu-dit La Mille, à partir de 19h30. Dans un contexte de sécheresse, nous avons dû remplacer l'embrasement d'un feu géant par un spectacle artistique en lien avec le feu. Il sera réalisé par le groupe **ESPRITS FÛT !**

Au programme de cette fête : une animation musicale et de danse ininterrompue, un repas, une buvette et le spectacle !



Pour festoyer encore sur le thème du solstice d'été et pour remercier tous les bénévoles à la réalisation de la Fête de la Saint-Jean et les habitants de Granges, un apéro saucisses est prévu le **vendredi 25 août 2023**, à partir de 18h.  
**Rdv sur la place sous les tilleuls !**



Merci à tous les bénévoles qui oeuvrent  
pour notre patrimoine commun,  
historique et naturel.



Pour nous écrire :

[phm.mirebel@gmail.com](mailto:phm.mirebel@gmail.com)

Pour aider aux travaux : **06 82 70 72 00**

Pour le sentier botanique : **07 86 34 32 57**

## L'association « **Patrimoine Historique de Mirebel** » **fête ses 20 ans**

Dans le dernier numéro,  
nous annonçons une grande fête avec participation des habitant(e)s de Mirebel.  
Grâce à leur mobilisation, nous avons le plaisir de vous annoncer la tenue  
**d'une journée médiévale,**  
**le 9 juillet, dans l'enceinte du château, rue du Pré.**

20ème anniversaire de l'association Patrimoine Historique de Mirebel

# La Médiévale de Mirebel (59)

**9 Juillet 2023**

Première édition Prix Libre

10h/19h

Campeurs, Combats & tirs aux canons  
Spectacle équestre, Fauconnerie  
Métiers anciens et produits artisanaux  
Nombreuses animations, Jeux pour enfants  
et autres surprises  
Restauration et buvette sur place

Retrouvez le programme et tous nos partenaires

HAUTEROCHE

Info : [phm.mirebel@gmail.com](mailto:phm.mirebel@gmail.com) - Ne pas être sur la voie publique T.P.C.S.

Credit photos: Raphaëlle Monographie

## La Médiévale de Mirebel

### Programme du 9 juillet 2023

**10h / 1er tir de canon**  
Débat des Festivités  
Ouverture de la buvette et des animations:  
métiers anciens, démonstration de fonderie,  
et de pierre taillée, déambulation d'une sorcière, campement du XVème s.,  
asoulement de jeunes chevaliers et chevalereses, Jeux pour enfants,  
fauconnerie, tombola gourmande,  
petit marché de produits artisanaux.

**11h Danses médiévales avec masclens**  
participation du public

**12h / 2ème tir de canon**  
Ouverture de la restauration  
buvette et pâtisseries

**14h Danses médiévales**  
participation du public

**15h / 3ème tir de canon**  
suivi de 3 spectacles:  
équestre  
fauconnerie  
combat de chevaliers

**17h Danses médiévales**  
et tirage au sort de la tombola gourmande

**19h / 4ème et dernier tir de canon**  
Fin des Festivités

**Retrouvez toutes nos informations  
et nos activités sur notre site :**

<https://patrimoine-historique-mirebel.jimdofree.com>



## Chasse aux oeufs



Paquidou, petit lutin espiègle et gourmand, est venu à Mirebel le 16 avril 2023. Il a pris tous les œufs en chocolat qui avaient été déposés au stade municipal par le lapin de Pâques pour les enfants du village. Vite, vite, il est allé les cacher... Mais où ? Alors, a commencé pour les enfants une chasse aux œufs, sur un parcours jalonné d'indices photos, qui les a enfin menés jusqu'au trésor tant espéré...

Un apéritif à la salle communale, pour petits et grands, a clôturé ce moment fort convivial.



## Pizza party



La deuxième animation de Mirebel Loisirs pour cette année 2023 a été l'organisation d'une pizza party, le dimanche 4 juin. Camion de pizza, buvette, tables et tonnelles ont été installés dans la cour de la mairie.

La météo estivale a encouragé les habitants à manger sur place. Quelques touristes ont même profité de l'évènement ! Cette journée, placée sous le signe de la convivialité, a été très appréciée.

Un grand merci au pizziolo « Chalain Pizza » qui n'a pas chômé en réalisant plus de 65 pizzas en deux heures !



**Et si on agissait ensemble, chacun un petit peu, pour diminuer la circulation, économiser l'énergie, se rendre service.**

**Un échange de trajets de notre Plateau à Lons est en place par un agenda en ligne**

Vous pouvez participer :

- ◆ en profitant de ses trajets
- ◆ en proposant vous aussi un trajet
- ◆ en cherchant un trajet

Inscrivez vous au groupe « **Roulons Ensemble** »

Détails de fonctionnement sur le site

<https://roulonsensemble.jimdofree.com/>



Fabienne Bouillon

19 rue du coin cendré - 39570 Crançot-Hauteroche  
roulonsensemble39@gmail.com



## Que d'émotion de part et d'autres

Un départ à la retraite bien méritée pour le docteur Françoise Noir en présence de nombreux patients, petits et grands, de ses collègues, médecins, pharmaciens, kinés, infirmières, du maire et des conseillers, de ses enfants et de Catherine, sa fidèle secrétaire.

**« Docteur Noir, je ne l'ai pas souvent entendu, c'était, pour tous Françoise »**

Arrivée en 1997, elle s'installe dans la maison de santé en 2014.

Elle connaît certains patients depuis leur naissance.

**« Mon métier était passionnant »** dit-elle.

Elle ne comptait pas ses heures et était toujours là pour ses patients.





## Les remerciements de Françoise

« Vendredi 31 mars...Après 36 ans, dernier jour, dernière consultation, petit pincement au cœur mais distraite par ma belle-fille, pas le temps de réfléchir, je ferme la porte de mon cabinet et je sors.

Et là... Surprise !!!! Une foule compacte, une clameur, des applaudissements, de la musique...

Tellement inattendu que les larmes me montent aux yeux. Tellement de patients, je n'ai sûrement pas vu tout le monde, même après, au pot de l'amitié...

C'est pourquoi j'ai demandé à l'équipe municipale de me faire une petite place dans ce bulletin.

Alors MERCI, merci à tous mes patients amis, petits et grands, présents ou non présents, pour tous vos témoignages d'amitiés, d'affection, toutes les petites et grandes attentions qui me sont allées droit au cœur ... Merci aux organisatrices (sacré casse-tête d'essayer de joindre le plus de personnes possibles). Merci à la mairie d'avoir prêté la salle... Enfin merci à tout le monde.

Je ne pouvais pas rêver d'un plus beau départ à la retraite ! »

Françoise



# Photos aériennes de...



*Crançot*



*Granges-sur-Baume*



*Mirebel*

L'Echo de

# HAUTEROUCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

**[www.hauteroche39.fr](http://www.hauteroche39.fr)**

10 Route de Lons - Crançot - 39570 Hauteroche - Tél. : 03 84 48 22 08